

N° 136
JUN / JUL
2024

le temps
des fêtes !



L'ÉCHO

LE MAGAZINE DE LA VILLE DE SAINT-MÉDARD-D'EYRANS

FOCUS
week-end
jumelage

AGENDA

DOSSIER
Les fêtes
de l'été

ET AUSSI
Les infos locales
Les écoles
Les associations





ÉDITO



Chers amis,

Nous venons de vivre un épisode électoral dense. Après les élections européennes et suite à la dissolution de l'Assemblée Nationale décidée par le Président de la République, nous avons dû organiser les élections législatives les 30 juin et 7 juillet. La salle des fêtes étant définitivement fermée dans la perspective de sa démolition, c'est au sein du restaurant scolaire que nous avons installé les trois bureaux de vote. A chaque tour, une participation de plus de 70% a été constatée et à sans doute permis à plusieurs d'entre vous de découvrir ces lieux réservés aux enfants de l'école élémentaire.

Les vacances ont débuté et le Préfet, après avoir repoussé une première fois l'enquête publique environnementale dans le cadre des AFSB, a reprogrammé celle-ci du 15 juillet au 12 août. Cette période estivale m'a conduit à nouveau à écrire au Préfet (cf courrier dans ce numéro) afin de lui demander de repousser cette enquête publique à la rentrée. Au moment où j'écris cet éditto, je n'ai pas reçu de réponse de monsieur le Préfet.

Après plusieurs semaines de préparation, les travaux de construction de la nouvelle salle ont débuté, désamiantage et démolition en sont les principales étapes.

Mes collègues du Conseil Municipal s'associent à moi pour vous souhaiter de bonnes vacances et un repos sans nul doute bien mérité.

Amicalement, votre Maire, **Christian TAMARELLE**
Vice-Président de la Communauté de Communes



Madame, Monsieur,

Après les vacances suivra la rentrée, qui est plus qu'un simple retour à l'école ou au travail. C'est un moment de renouveau, une occasion de se replonger dans les rythmes du quotidien tout en se laissant emporter par le tourbillon des événements culturels et scientifiques qui marqueront cette période. Deux temps forts mériteront particulièrement notre attention : la fête de la rentrée et la fête de la science.

Ces deux événements, bien que distincts, partagent un même objectif : enrichir notre esprit et stimuler notre curiosité. Ils nous invitent à sortir de notre routine, à explorer de nouveaux horizons et à nous ouvrir à des connaissances et expériences inédites. En célébrant à la fois la culture et la science, nous faisons le choix de valoriser la diversité des savoirs et de reconnaître leur complémentarité.

Prenons le temps de participer à ces fêtes, de nous laisser inspirer par les artistes et les scientifiques qui œuvrent avec passion pour nous offrir des moments d'évasion et de réflexion. Que cette rentrée soit placée sous le signe de la découverte et de l'émerveillement, et qu'elle nous rappelle l'importance de nourrir notre esprit autant que notre quotidien.

Ensemble, célébrons la culture et la science, et faisons de cette rentrée une saison riche en apprentissages.

Toute ma commission vous souhaite de bonnes vacances.

Respectueusement,

Ingrid COMPAN - Adjointe au Maire, en charge des manifestations communales et de la culture

Journal d'information de Saint-Médard-d'Eyrans
Dépôt légal : 163/89 - 1600 exemplaires
Directeur de la publication : **Christian TAMARELLE**
Comité de rédaction : la commission communication,
avec la participation du service jeunesse
et des associations saint-médardaises
E-mail : contact@saint-medard-deyrans.fr
Infographie : Nathalie LABAT
Impression : KORUS EDITION
Bimestriel - numéro 136 - Juin - Juillet 2024
9 avenue du 8 mai - 33650 Saint-Médard-d'Eyrans
Site Web : www.saint-medard-deyrans.fr

*Imprimé avec des encres à base végétale
sur du papier issu de forêts gérées
durablement certifiées PEFC*



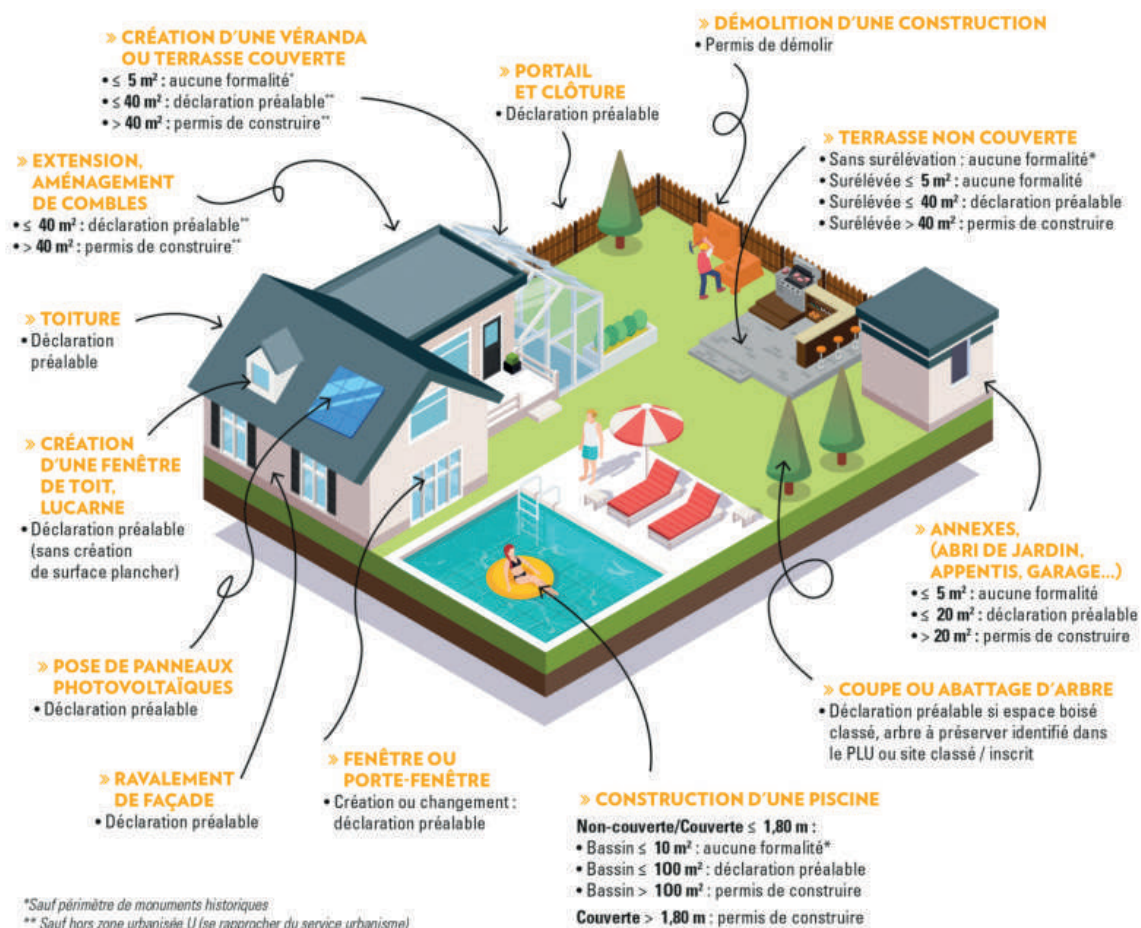
SOMMAIRE

- 3/ AMÉNAGEMENT
- 4/ LA MAIRIE ET VOUS
- 5/ À L'ORDRE DU JOUR
- 6/ DOSSIER : LES FÊTES DE L'ÉTÉ
- 8/ DU CÔTÉ DES CENTRES DE LOISIRS
- 10/ VIE ASSOCIATIVE
- 14/ DU CÔTÉ DES ÉCOLES
- 16/ CULTURE / BIBLIOTHÈQUE / MANIFESTATIONS COMMUNALES
- 18/ INFOS LOCALES
- 19/ LES PORTRAITS
- 20/ FOCUS : WEEK-END JUMELAGE

Urbanisme : quelles autorisations pour quels travaux ?

Vous souhaitez réaliser des travaux dans votre maison ? Renseignez-vous auprès du service urbanisme sur les éventuelles autorisations qu'ils nécessitent. En fonction de la nature des travaux, des règlements d'urbanisme, vous pouvez être dans l'obligation de faire une demande préalable de travaux ou, dans certains cas, une demande de permis de construire.

La délivrance de ces autorisations d'urbanisme permettent à la commune et au service instructeur de la Communauté de Communes de Montesquieu de vérifier que les travaux sont conformes aux règles d'urbanisme.



Comment déposer ma demande d'autorisation d'urbanisme ?

AVANT LE DÉPÔT DU DOSSIER :

- > établir le projet,
- > 1 demande = 1 dossier,
- > vérifier le zonage de votre terrain dans le PLU (U, N,...)
- > consulter le règlement du Plan Local d'Urbanisme (P.L.U.) sur le site de la commune : <https://www.saint-medard-dey-rans.fr/votre-mairie/urbanisme/plu/>

CONSTITUER LE DOSSIER :

Documents obligatoires à fournir :

- > le CERFA dûment rempli, daté et signé du jour de dépôt en mairie,
- > un plan de situation de votre terrain (cadastre.gouv.fr),
- > un plan de masse : vue de dessus de votre terrain avec le projet (maison, abri de jardin, piscine...)
- > sur le plan doivent être indiquées : les distances avec les clôtures séparatives, la distance entre le projet et l'habitation principale,
- > un plan de coupe : vue de profil de votre terrain sur laquelle est représenté le projet,
- > un plan des façades : vue de toutes vos façades avec couleurs et matériaux utilisés,
- > des représentations avant/après : photos, insertion avec visuels, ...

> une notice paysagère : document détaillant le projet avec les raccordements nécessaires, l'aménagement du terrain, les clôtures, ...

Avant de passer à l'étape suivante, vérifiez que votre dossier est complet. Si le dossier est incomplet, le Service Urbanisme peut le refuser. En cas de demande de précisions (matériaux utilisés, distances, document manquant, ...) le service instructeur vous adressera un courrier de demande de pièces complémentaires. Les délais de traitement de votre demande seront donc allongés.

DÉPOSEZ VOTRE DOSSIER :

- > soit via le site Guichet Unique (dépôt en ligne) sur <https://sigads.cc-montesquieu.fr/guichet-unique/>
- > soit en mairie, auprès du Service Urbanisme, avec toutes les pièces réglementaires.

En fonction du type d'autorisation, le délai d'instruction des dossiers varie de 1 à 3 mois

Renseignements : service urbanisme SUR RENDEZ-VOUS
Lundi 15h/18h - Mercredi 9h/12h et 14h/17h30 - Vendredi 14h/16h30

LA MAIRIE ET VOUS

Bien vivre ensemble

> Les espaces verts communaux sont entretenus régulièrement par les services techniques et il apparaît nécessaire de rappeler que **l'entretien des trottoirs et caniveaux doit être réalisé par le riverain** le long de sa propriété en toute saison (code général des collectivités territoriales).

> Il est de même pour **les haies qui ne doivent pas déborder** sur le domaine public.

> Les agents des services techniques procèdent chaque semaine au ramassage des dépôts sauvages et des déchets qui jonchent les bords de routes... le civisme de chacun est de rigueur.

> **La divagation des chiens et chats est interdite** et les chiens doivent être tenus en laisse au moment de leur promenade. Dans un souci d'hygiène, les excréments des chiens doivent être ramassés par leur propriétaire. Si un animal cause une blessure ou un dégât, la responsabilité de son propriétaire peut être engagée.

> Enfin, après la collecte et le jour même, **les bacs doivent être rangés** et ne pas rester sur le domaine public.

Me sentir bien entourée en cas de canicule

Vieillir ensemble : le Département vous accompagne au quotidien durant les périodes de fortes chaleurs.

Aide à la personne, surveillance et mise en sécurité, moments d'échanges... Pour améliorer la qualité de vie de nos aînés, et répondre aux mieux à leurs attentes, les professionnels du Département mettent en place différentes actions lors du déclenchement du plan canicule (alerte niveau 3) :

- ▶ Une heure supplémentaire d'aide à domicile pour les personnes âgées isolées bénéficiaires de l'APA
- ▶ Une cellule dédiée joignable de 8h30 à 18h du lundi au vendredi (astreinte assurée à l'attention des services d'aide à domicile durant le week-end)

L'heure supplémentaire permet d'assurer une surveillance et une mise en sécurité des personnes les plus fragiles. Elle comprend :

- ▶ L'hydratation
- ▶ Le rafraîchissement de la personne : vêtements, douche, gant humide, hygiène
- ▶ L'accompagnement à la douche
- ▶ La mise en sécurité dans un endroit adapté
- ▶ La vérification aux bonnes conditions environnementales de la maison (ventilateur, fermeture des volets, climatisation...)
- ▶ La surveillance
- ▶ L'alimentation

- Adoptez les bons gestes lors de fortes chaleurs :**
- ▶ Buvez de l'eau régulièrement
 - ▶ Restez à l'ombre et humidifiez-vous
 - ▶ Évitez l'alcool
 - ▶ Mangez en quantité suffisante et privilégiez les aliments riches en eau naturellement
 - ▶ Fermez les volets et les fenêtres le jour, aérez la nuit
 - ▶ Préférez des activités sans efforts
 - ▶ Prenez des nouvelles de vos proches en restant au contact avec eux quotidiennement.

Face à la canicule, le Département s'engage aux côtés du réseau. Mobilisez auprès des personnes isolées. Plus d'informations sur : monalisa-asso.fr

Contacts et informations
05 56 99 66 99
gironde.fr/canicule

Contacts et informations
au **05 56 99 66 99**
gironde.fr/canicule



État civil

Naissances :

Simon DELABY-QUINTIN, le 17/04/2024

Ambre ABADIE, le 10/05/2024

Elio HOLGADO, le 17/05/2024

Enquête publique : courrier au Préfet

Courrier de monsieur le Maire demandant le report de l'enquête publique prescrite du 15 juillet 2024 au 13 août 2024 inclus, afin de recueillir l'avis du public sur la demande d'autorisation environnementale relative aux aménagements ferroviaires au sud de Bordeaux (AFSB) portée par SNCF RESEAU.



Monsieur le Préfet
PREFECTURE DE LA GIRONDE
2 esplanade Charles-de-Gaulle
CS 41397
33077 BORDEAUX CEDEX

Le 26 juin 2024,

OBJET : Enquête publique AFSB
Autorisation environnementale

Nos réf. : CT/CM

Monsieur le Préfet,

Je viens de recevoir votre réponse à mon courrier du 13 juin 2024 et vous m'informez que cette enquête publique est désormais programmée du 15 juillet au 13 août 2024. Il ne m'apparaît pas que cette enquête publique importante puisse devoir se dérouler en plénières vacances d'été et au moment où les habitants de notre territoire seront absents pour y participer.

Je vous demande de bien vouloir reconsidérer cette organisation qui aura beaucoup plus de sens à la rentrée de septembre et qui permettra ainsi une meilleure participation.

Les communes sont souvent confrontées à ce problème et pour les mêmes raisons laissent de côté les mois de juillet et août, quant à l'organisation des enquêtes publiques.

Etant assuré de votre compréhension et restant dans l'attente de votre réponse.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Préfet, mes respectueuses salutations.

Le Maire,
Vice-Président de la Communauté
de Communes de Montesquieu,
Christian TAMARILLE



Extraits du Conseil Municipal du 15 mai 2024

> Modification des tarifs jeunesse

Il est proposé une modification d'une partie des tarifs jeunesse qui avait été entérinée en conseil municipal le 29/11/2023 (délibération 2023/047)

La modification est la suivante :

Camp primaire 3 jours : 45 euros

Camp primaire 4 jours : 55 euros

Camp primaire 5 jours : 65 euros

Il convient de rajouter à ces tarifs fixes, le prix journée payé par les familles.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré décide l'application des tarifs « camps » ci-dessus à compter du 01/07/2024.

A l'exception de ces tarifs camps modifiés, les autres tarifs indiqués dans la délibération 2023/047 restent applicables jusqu'à prise d'une nouvelle décision et/ou délibération

> Tirage au sort des jurés d'assises

> Motion relative aux mesures d'économies annoncées par l'Etat susceptibles d'affecter les finances locales à l'initiative de l'Association des Petites Villes de France

Considérant qu'à la suite de la publication des chiffres du déficit public pour l'année 2023 et de la gravité de la situation des finances et de la dette publique, le gouvernement a décidé un certain nombre de mesures d'économie et d'imposer aux collectivités de réduire les dépenses de fonctionnement de 0,5 % en volume en dessous du niveau de l'inflation.

Considérant que les efforts demandés aux collectivités représenteraient une ponction de 15 milliards d'euros sur 5 années, alors même que les collectivités territoriales ont de plus en plus de mal à faire fonctionner les services publics locaux et sont appelées à prendre de plus en plus le relais de l'État dans le domaine de la santé, de la sécurité et très bientôt de la petite enfance avec la mise en place d'un service public à l'échelle du bloc communal.

Considérant que les collectivités, soumises à « la règle d'or » réalisent 70% de l'investissement public et près de 20 % des dépenses publiques, alors qu'elles représentent moins de 9% du total de la dette publique, elles ne sont par conséquent nullement responsables de la dégradation des comptes publics.

Considérant que l'autonomie financière et fiscale des collectivités territoriales est remise en cause depuis une vingtaine d'années par la suppression de leurs leviers fiscaux et une recentralisation rampante de l'Etat.

Le Conseil Municipal rappelle que les collectivités n'ont jamais été à l'origine des diverses mesures de suppression d'impôts locaux de ces 20 dernières années qui ont porté atteinte à l'autonomie fiscale des collectivités tout en coûtant de plus en plus cher à l'État.

Le Conseil Municipal rappelle que les Maires ont été présents au moment de la crise sanitaire, palliant les carences de l'État et qu'ils ont subi récemment la flambée des prix de l'énergie ainsi que diverses mesures normatives prises unilatéralement par l'État et qui ont un coût considérable pour les budgets locaux.

Le Conseil Municipal rappelle qu'à l'heure où interviennent ces coupes budgétaires, les conseils municipaux sont engagés en deuxième partie de mandat dans la mise en œuvre de leurs programmes municipaux, notamment avec des investissements dans le cadre de la transition écologique.

Le Conseil Municipal demande au gouvernement de ne pas remettre en cause la capacité d'agir des collectivités, et de leur permettre de mener à bien les projets issus des engagements pris lors de la campagne municipale.

Le Conseil Municipal demande enfin au gouvernement de garantir l'autonomie financière et fiscale des collectivités et d'instaurer transparence, lisibilité et prévisibilité dans les relations financières entre l'Etat et les collectivités, rappelant que l'article 1er de la Constitution stipule que « l'organisation de la République est décentralisée ».

Le Conseil Municipal propose au gouvernement, dans le cadre des mesures supplémentaires d'économies évoquées, l'abandon du projet LGV.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, décide d'adopter la motion présentée.

Retrouvez tous les comptes-rendus des Conseils Municipaux sur le site Internet de la commune, rubrique : votre mairie > le Conseil Municipal

Les festivités de l'été

Le mois de juin est traditionnellement ponctué de fêtes. Sur notre commune, outre la fête locale, la fête de la musique vient égayer les longues soirées du début de l'été. Vous trouverez ci-dessous quelques photos illustrant la bonne humeur et la convivialité présentes lors de ces manifestations.

Dès la rentrée, vous pourrez venir participer à de nouveaux événements organisés par la municipalité : la fête de la rentrée, la fête de la science et Octobre Rose.

Un grand merci à tous les bénévoles, les élus, les agents, pour ces belles organisations et aux participants pour leur fidélité.

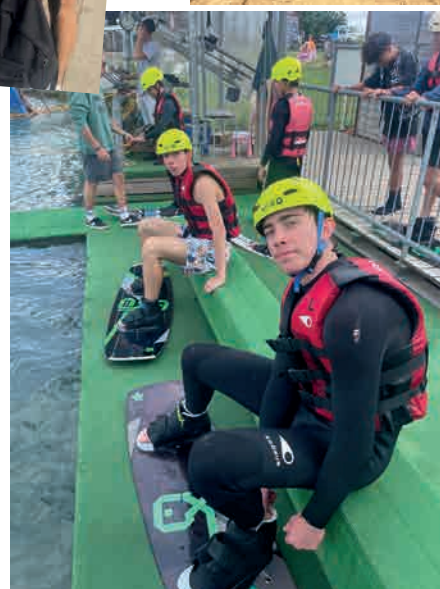




DU CÔTÉ DES CENTRES DE LOISIRS

Un été au centre !





Soirée théâtre : un succès mérité !

Le mercredi 28 juin dernier, le rideau s'est définitivement baissé sur la salle des fêtes communale. En effet, le dernier spectacle fut la représentation de la troupe des enfants du péricolaire. Cette année encore, ils nous ont offert une soirée digne de professionnels : interprétations, costumes, mise en scène... et ce ne sont pas les 150 personnes présentes qui diront le contraire.

L'année prochaine, il faudra s'adapter avant de retrouver une salle parfaitement adaptée à la culture.



« La brigade des z'héros » interprétée par dix-sept jeunes talents : Asia, Elise, Gaë-tane, Haley, Jean, Manelle, Luis, Manon, Mathilde, Mélina, Mia, Valentine, Margo, Anna-Lou, Gaspard et Avah et mise en scène par Julien Gouget.



VIE ASSOCIATIVE

BAYEN : prêt pour les vacances !

Mais encore une fois, il a fallu faire face aux aléas de dernière minute... Comme tous les 5 ans, le passage de la Commission de sécurité était attendu avec appréhension. Celle du 30 avril 2024 n'a pas échappé à la règle et n'a pas renouvelé l'agrément DDJS de notre centre au seul motif que la borne d'incendie la plus proche était distante de 450m au lieu des 200m réglementaires de la grange. Le reste de la visite a reconnu le parfait fonctionnement de tous nos systèmes de sécurité : détecteurs de fumée, porte coupe-feu, extincteurs...

Auparavant, lors de leurs exercices, les pompiers de Luz puisaient l'eau dans le torrent en contre bas de la grange et cela s'était avéré suffisant jusqu'à présent. Le réchauffement climatique fait désormais varier le débit des torrents, ce qui ne pourra plus

permettre d'utiliser ce point d'eau de manière pérenne par les secours. Au-delà de notre déception, nous avons donc agi dans l'urgence.

Tous les jeunes accueillis cet été à Bayen dormiront sous tentes : une tente dortoir de 12 places (que nous possédons déjà) et deux tentes tipi de 6 places chacune (que nous venons d'acheter). Chacune d'elle sera équipée de lits et le reste des bâtiments pourra être utilisé normalement.

Avec la Municipalité de Sazos, nous réfléchissons déjà à la mise en conformité du centre par l'implantation d'une réserve d'eau de 60m³ ou par le prolongement du réseau incendie existant qui permettrait de lever cette interdiction le plus tôt possible.

Bayen, l'aventure sans fin...



Rugby : les news

Deux Présidents dès la rentrée prochaine.

Charles SAVIGNEUX et Jean-Benoît BATTISTUZZI formeront le duo à la tête du Club.

Un trio de coaches pour gérer de manière plus technique le groupe Arruanais.

Dès aujourd'hui, vous pouvez contacter les membres du bureau par l'intermédiaire du site : www.arruanias.fr

SSM : en cure de jouvence

Selon l'avis général, le SSM a une nouvelle fois particulièrement réussi son tournoi U11 - U13.



32 équipes si heureuses de cette belle journée en ballon avec deux beaux vainqueurs, le Stade Saint-Médardais (U11) et Entre-Deux-Mers (U13). Ils ont offert une journée souriante, malgré une météo icapricieuse.

C'était une fête de la jeunesse devant un public de papas, mamans, papys et mamies passionnés, les yeux humides d'émotions et de fierté qui a mis en lumière la mobilisation de la splendide

équipe de bénévoles du club, sous la houlette d'Alain Dupouy et du duo présidentiel Julien Faugère-Matthieu Roques.

Nous n'oublions pas nos joueurs, éducateurs arbitres et commissaires au terrain d'un jour sous l'œil avisé de notre arbitre en chef Jules Nijkam Venembouo, accompagné de son fils Nathan.

Mention particulière évidemment à notre équipe U11 qui a battu

Langon 1-0 en finale.

Bravo à Luis, Emmy, Raphaël, Timothé, Noa, Lenny, Diego, Théo, Valentin, Naël et leur coach Damien Morlaas, assisté de Damien Hiribarne.

Toutes les équipes l'ont promis, elles reviendront en 2025. Le rendez-vous est pris...

LA « REMONTADA » DE L'EQUIPE FANION

Un tournoi de jeunes qui ponctue une fin de saison pour le moins souriante, avec le maintien de nos équipes seniors, notamment et surtout notre équipe fanion, autrice d'une "remontada" fantastique alors qu'elle était porteuse de la lanterne rouge au mois de février. Une série d'invincibilité de huit matchs pour "arracher" superbement un maintien presque inespéré lors du dernier match. Ouf !!!!

La saison sportive terminée, le club a enchaîné sur ses manifestations et notamment le Vide-greniers, le tournoi de jeunes et bien sûr la Sardinade du 13 juillet dernier.

Les P'tits futés d'Eyrans : l'aventure continue

Cette année encore, nos P'tits futés se sont montrés très créatifs tout au long de nos ateliers.

Nous sommes toujours très heureux de retrouver tous les mois leur bonne humeur et leur envie d'échange et de partage.

Grâce à la vente de gâteaux pour la fête de la science et à vos dons et/ou achats lors du vide-greniers, nous avons pu offrir à tous nos P'tits futés ainsi qu'à leurs parents une journée au parc de la Coccinelle pour notre dernier atelier de l'année.

Un grand merci à vous tous pour votre contribution et pour votre soutien.

Pour tous ceux qui souhaitent continuer l'aventure avec nous et

ceux qui souhaitent nous rejoindre, rendez-vous le 27 septembre (à 18h, salle polyvalente) pour l'assemblée générale et le 13 octobre pour notre premier atelier.

En attendant toute l'équipe des P'tits futés vous remercie et vous souhaite de très bonnes vacances !

Si vous souhaitez nous rejoindre n'hésitez pas à vous faire connaître par mail :

lesptitsfutesdeyrans@gmail.com



APBA : Le journal *Aturia* poursuit son évolution !



Aturia, le journal de l'association paléontologique du bassin aquitain est un média trimestriel, qui depuis le mois de septembre 2022 n'a cessé d'évoluer vers un support plus attractif et professionnel, avec son 100e numéro. Pour rappel historique, *Aturia* est le digne héritier du Bulletin d'informations de l'APBA, lancé en 1997 et dirigé depuis le début par Frédéric Bordessoule, en qualité de directeur de publication. Il a pour objectif de diffuser des connaissances en paléontologie (régionale, nationale et internationale) en direction du plus grand nombre, au travers d'articles généralistes et plus spécialisés. Déposé à la Bibliothèque nationale de France, ce périodique offre également l'opportunité à chacun de découvrir les activités de l'association, les grands noms qui ont participé à fonder cette discipline issue des sciences naturelles, et les formes fossiles présentes dans le sous-sol d'Aquitaine. Fin 2023 début

2024, *Aturia* a franchi un nouveau cap, en étant imprimé sur du papier français 100 % recyclé, limitant ainsi son impact sur l'environnement. De plus, il est fabriqué localement chez un imprimeur situé sur le territoire de la Communauté de communes de Montesquieu, mettant en avant notre écoresponsabilité. D'autres nouveautés sont venues agrémenter les derniers numéros, avec entre autres, une nouvelle pagination, l'intégration d'un bulletin d'abonnement permanent, ainsi que de notre identité spécifique : « *Inlassablement, nous cherchons à connaître, à comprendre et à transmettre* ». *Aturia* est proposé à la vente à l'unité au prix de 6€ le numéro, ou par abonnement annuel au tarif de 22€, permettant dans ce dernier cas, de recevoir quatre numéros, ainsi qu'un numéro spécial éventuel. Pour tout complément d'informations, vous pouvez contacter l'APBA par courriel à l'adresse suivante : apbafossil@yahoo.fr ou bien le directeur de publication à fbordessoule@yahoo.fr. N'hésitez pas également à aller visiter notre site internet sur www.apbafossile.com.

Comité des fêtes : la fête

Nous espérons que vous avez apprécié la fête locale début juin, démarrée dès le jeudi soir avec un concert en extérieur des plus agréables, de l'orchestre de l'harmonie des Graves. L'ouverture de la fête s'est faite aux sons des comemus avec les musiciens du « Highlander Aquitaine Pipe band ». Notre repas du samedi soir, autour des barbecues, selon les retours que nous avons eu des participants, a été très apprécié. Très beau feu d'artifice le samedi soir, suivi d'un dimanche plus calme. En bref, une fête 2024 au programme varié des plus sympathique.

Nous vous donnons maintenant rendez-vous pour la quatrième édition de notre fête de septembre, qui se tiendra place de la Loi 1901 le dimanche 22 septembre.

Nous travaillons à finaliser son programme, elle sera orientée comme notre grande récréée de l'an dernier vers les familles et les enfants. Nous vous en communiquerons les détails prochainement.

Bel été et bonnes vacances !



TCSM : au revoir saison 2024

Notre traditionnel tournoi jeunes s'est déroulé du 23 juin au 6 juillet. Ce tournoi a vu une cinquantaine de participants venir « matcher » dont 10 Saint médardais. De très belles rencontres ont eu lieu et de très beaux jours sont à venir pour le tennis girondin.

Toutes nos félicitations à nos jeunes qui font la fierté de notre club et qui représentent nos couleurs dans tous les tournois de leur catégorie au cours de la saison.

Bravo à Titouan, présent au Tournoi de Saucats : il termine en 1/2 finale du 15-16 ans contre un 15/2 et remporte la catégorie 13-14 ans.

Notre fête de fin d'année a clôturé cette saison le samedi 22 juin.

Le matin, la kermesse de notre école de tennis a permis à nos jeunes pousses d'inviter un ami et de poursuivre leur joie de se retrouver ensemble sur un terrain comme pendant les phases de tennis à l'école qui ont lieu sur la dernière période scolaire. Même la pluie, qui a été omniprésente cette saison, n'a pas empêché la tenue de petits matchs et des franchises rigolades.

Cette journée s'est poursuivie avec notre Assemblée Générale.

Au programme : bilan de l'année écoulée, présentation de la future saison et renouvellement du bureau (qui reste inchangé). Toute l'équipe du TCSM vous remercie pour votre confiance et pour le témoignage d'une saison réussie en nous permettant de continuer nos actions pour le club.

Cette fin de saison a été l'occasion de souhaiter le meilleur à notre coach Judith qui nous quitte pour un club d'une autre envergure. Bravo et merci Judith pour tout le travail accompli et qui a amené notamment cette année le titre de champion de Gironde 11-12 ans. Une juste récompense de la qualité des enseignements.

Le midi, une auberge espagnole a eu lieu. Une vingtaine de licenciés ont répondu présents à ce moment de partage et de convivialité.

Un TMC Dames, classée de 30/4 à 30/1, a ponctué l'année d'une touche féminine le dimanche 7 juillet : de belles rencontres et de bons moments d'échange. Bravo à toutes les compétitrices, avec mention spéciale pour Magalie et Valérie qui représentaient le club.

Nous remercions d'ailleurs tous nos partenaires pour leur soutien au cours de cette année, ce qui a permis à nos licenciés de pratiquer le tennis en loisir ou en compétition.

A vos agendas :

- > Vos licences 2025 sont déjà disponibles
- > Tournois adultes à partir du 1er septembre
- > Reprise des entraînements mi-septembre, pensez à réserver votre place.

Excellentes vacances d'été sportif à toutes et à tous, avec les Jeux Olympiques en fond sonore.

L'équipe du TCSM

LGVEA : du mépris de la consultation citoyenne au passage en force

Initialement prévue du 24 juin au 23 juillet 2024, l'enquête publique environnementale se déroulera **du 15 juillet au 13 août 2024**.

Le choix de ces nouvelles dates est une preuve supplémentaire de la volonté de la Direction du GPSO de **faire avancer le projet au plus vite et dans le mépris des règles de participation citoyenne**. Deux rapports ont été émis, l'un de l'Autorité Environnementale, l'autre du Conseil National de la Protection de la Nature qui pointent **des manquements, des insuffisances, des sous évaluations des incidences et même des non-conformités règlementaires**.

Dans son rapport l'Autorité Environnementale émet pas moins de **45 recommandations sur tous les aspects du projet** : patrimoine et paysage, transports et déplacements, énergie et émissions de gaz à effet de serre, qualité de l'air, bruit, vibrations, pollution lumineuse, eau et risques d'inondation, risque de pollution, environnement naturel et biologique, environnement physique sols et sous-sols, Eau.

Concernant l'avis du Conseil National de Protection de la Nature,

ce ne sont pas moins de **12 points qui sont retoqués**.

Afin d'informer les citoyens, LGVEA et le collectif ALT LGV BX SUD ont organisé une **série de réunions publiques** sur chacune des communes concernées par les impacts des AFSB.

Par ailleurs et pour permettre à un maximum de personnes de participer à cette enquête sur un projet qui va impacter lourdement et durablement le quotidien des habitants, **LGVEA a demandé une prolongation de cette enquête** jusqu'au 15 septembre.

Pour y participer, vous pourrez vous déplacer en mairie et apporter votre contribution auprès des commissaires enquêteurs ou le faire sur le registre numérique. Afin de **vous permettre de participer dans les meilleures conditions**, nous nous tenons à votre disposition durant toute la durée de l'enquête pour vous accompagner dans la rédaction d'une **contribution « recevable » et « comptabilisable »**.

Pour plus d'information concernant l'enquête publique environnementale contactez-nous sur : lgvea33@gmail.com

Dynamic's club : AG

D'ores et déjà DYNAMIC S CLUB vous souhaite des bonnes vacances (ensoleillées le plus possible pour une bonne cure de vitamine D)

Le club reste ouvert pendant les congés pour quelques adhérents qui ne partent pas.

On pense déjà à la rentrée avec 2 événements en septembre :

> Le dimanche 15 septembre de 9h à 17h : Rassemblement de véhicules Américains « les 60 ans de la Mustang » sur la Place de la Loi 1901

Buvette restauration sur place - démonstration de Country et initiation à cette danse

> Le samedi 28 septembre : GRAND LOTO à 20H - au Foyer Municipal de LEOGNAN Place Joane, rue Louise Michel



Familles Rurales : les sections

Danses de salon

Notre activité danse de salon a clôturé son année le 22 juin dans la salle des fêtes pour la dernière fois.

Tous les danseuses et danseurs sont venus dans la joie pour faire leurs derniers pas de danse avant les vacances et avant de se retrouver en septembre à Beautiran.

Toujours la même ambiance et la même complicité avec notre professeur. Cette soirée s'est terminée autour du verre de l'amitié.

Judo



Mardi 11 juin 2024, c'était l'effervescence à la salle des fêtes. 18 judokas attendaient avec impatience le « passage des ceintures », récompense bien méritée :

Alice : jaune/orange, Norah : orange, Alisa : jaune/orange, Aytan : jaune, Yanis : jaune/orange, Matéo G. : jaune, Kyllian : jaune/orange, Matéo S. : jaune, Antonin : jaune, David : jaune/orange, Thiery : jaune/orange, Léon : jaune, Noé : jaune, Tiago : blanche/jaune, Emmanuel : orange.

Séraphin, Majid, Mickael préparent la Ceinture Noire.

Les cours de Judo reprendront le mardi 10 septembre.

Couture loisir

L'association Familles Rurales se distingue par son engagement

à offrir des activités enrichissantes. Parmi celles-ci, une nouvelle activité a vu le jour cette année : la couture loisir rassemblant des passionnées de tous horizons.

Cet atelier, qui se tient chaque lundi, est bien plus qu'une simple activité manuelle. Il s'agit d'un véritable espace de partage, de convivialité et de créativité.

Dès les premières séances, un esprit de solidarité et de bienveillance s'est installé. Catherine, la "coach" comme elles aiment l'appeler, est là pour les accompagner, les conseiller et leur apprendre de nouvelles techniques.

Malgré leurs différences de niveau, de belles créations ont vu le jour. Chaque rencontre est devenue une occasion d'échanger sur les techniques de couture.

La section couture, forte de cette dynamique, envisage déjà d'autres projets pour continuer à fédérer ses membres autour d'activités créatives et conviviales. Et nul doute que les couturières seront de nouveau au rendez-vous, prêtes à partager leur passion et à accueillir de nouvelles adeptes. N'hésitez pas à les rejoindre à partir du 16 septembre !

Le lundi à partir du 16 septembre de 14h à 16h30 - Salle polyvalente
Contact : Catherine 06 79 40 97 39 contact@mademoisellecath.fr



ESPACE : assemblée générale du 27 avril

Rapport moral du Président Pierre de Sèze :

"Merci à tous les membres de notre association d'avoir fait l'effort de venir assister à cette Assemblée Générale. Un très grand merci aux représentants de la mairie qui, avec une fidélité remarquable et bien encourageante, n'ont jamais manqué d'assister activement à ces réunions parfois un peu ennuyeuses. Mais surtout merci du soutien exemplaire que notre Maire nous a apporté depuis le début de l'initiative de restauration et d'entretien de notre trésor communal... il y a maintenant plus d'un quart de siècle !

Ce n'est pas sans un certain vague à l'âme que je vais rendre aujourd'hui mon tablier de Président... mais c'est l'occasion pour moi de dire tout ce que cette aventure m'a apporté.

Bien sûr, nous avons poursuivi notre mission de visites mensuelles du 1^{er} samedi après midi, diverses visites extraordinaires comme les journées du Patrimoine ou celles demandées par des groupes de randonneurs. Nous avons eu la grande joie de voir les peintures, abimées par les remontées humides (surtout dans la chapelle sud de la Sainte Vierge et du Sacré Cœur), magnifiquement restaurées. Un grand merci à la mairie, à ce sujet.

Concernant les initiatives nouvelles, saluons le travail de Georges Montiel, qui en relation avec des spécialistes, nous prépare une information par QR code qui permettra à toute personne, munie d'un smartphone, d'avoir un aperçu substantiel des trésors contenus dans notre église-musée.

Je reviens maintenant sur l'immense sentiment de gratitude que je ressens, avec le recul, sur ces près de trente ans de vie de notre association. Merci à Pierrot Gaillard, qui est venu me chercher pour m'embarquer dans cette aventure ! Merci à Gaston Farré qui a accepté la présidence initiale, avec sa bonne humeur, sa ferveur et son enthousiasme. Un immense Merci à Claudy Guérin, qui est venue insuffler un nouveau dynamisme dans notre groupe de bénévoles. Son apport a été décisif, par son enthousiasme communicatif qui a entraîné près de 25 personnes dans le travail foumi de restauration des innombrables stèles et plaques commémoratives devenues illisibles. Là encore, il serait trop long de citer tous ces bénévoles, mais nous ne pouvons pas ne pas citer

Jean Delille, qui a failli laisser sa « peau » en chutant d'un échafaudage, ni Pierre Savignac qui a magnifiquement restauré la belle statue en pierre de la Sainte Vierge et qui a complété notre beau chemin de croix auquel il manquait la VIII^{ème} station.

Grâce à Georges Montiel, héraldiste chevronné, nous avons découvert la signification de plus de cent blasons armoriés, et appris à lire l'incroyable héritage accumulé par l'abbé Philippe Bonnin et son successeur l'abbé François Subervie, qui ont présidé à la vie paroissiale de St Médard d'Eyrans de 1857 à 1942... soit 85 ans !

... Sachons que notre église est, comme le disait le Professeur émérite Robert Coustet, un « unicum » ... Il n'y en a pas deux en France. Il importe que les habitants de Saint-Médard-d'Eyrans soient conscients de la rareté de ce trésor. Il incombe à mon successeur d'élargir le cercle des curieux aux jeunes générations. Il serait bien regrettable que tout notre travail de découverte puisse se perdre...et pourtant... il suffirait de ne rien faire pendant des années pour que le temps ensevelisse tous ces savoirs. Bien au contraire je souhaite longue vie à notre association Espace ! "

Election du nouveau Président : Alain de la Giroday est élu à l'unanimité des voix, Pierre de Sèze vice-président, Florence Deyts est élue responsable de la communication. Le reste du bureau reste inchangé.

Intervention de M. le Maire : malgré la dernière restauration, la chapelle Notre Dame est de nouveau affectée par des remontées humides. Cela provient des chéneaux, des gouttières encombrées de végétaux et de tuiles défectueuses. Une nouvelle intervention était prévue à la mi-mai par les services techniques. Dans le cadre du budget 2025, un nouveau devis sera demandé aux deux spécialistes qui avaient déjà restauré la chapelle. Des travaux sont prévus pour le presbytère avec ravalement de la façade pour laisser respirer la pierre. Un détecteur sera installé pour éclairer le cheminement devant l'église.

M. le Maire souhaiterait un retour, de la traditionnelle messe à l'église lors de la fête du village, avec sa chorale et son harmonie : cérémonie religieuse dont plusieurs personnes regrettent la disparition à l'occasion de la fête de notre saint Patron.

HBSME : les 10 ans du club !

Vous étiez près de 300, licenciés et familles, à venir fêter les 10 ans du HBSME le samedi 1er juin 2024. Merci à tous !

Lors de cette journée exceptionnelle, s'est tenue l'assemblée générale annuelle où nous avons pu échanger autour du bilan très positif de cette saison. Ce fut l'occasion pour Patrice, président depuis sa création, et Jeff, élu au CA et responsable de l'animation depuis 10 ans, de laisser leur place. Nous remercions ces deux figures emblématiques du club pour leur engagement sans faille.

Félicitations aux deux nouveaux co-présidents, Christophe Vaysse, déjà co-président depuis plusieurs saisons et membre du bureau depuis la création, et Denis Méneret, licencié HBSME et bénévole depuis de nombreuses années.

Pour marquer cet événement, nous avons été fiers de présenter notre nouveau logo. Celui-ci représente notre sport, le

renard mascotte du club, la sportivité et la convivialité qui nous sont chères.

Un match de gala exceptionnel avec les équipes féminines de Mérignac N1 et D1 a ravi les spectateurs. Une ambiance digne du HBSME ! Merci au Mérignac Handball pour cette rencontre et les bons moments passés. Merci à Gérald de Handshoot pour les photos.

La soirée s'est poursuivie autour d'un apéro convivial et avec la présence de foodtrucks. Les licenciés et leurs familles en ont profité pour échanger et revivre les 10 dernières années du club grâce à une rétrospective de près de 800 photos !

Les -15F nous ont régales avec leurs crêpes tout au long de la journée et ont ainsi pu profiter d'une sortie de fin d'année à Aqualand, pour fêter leur titre de championnes de Gironde ! Bravo à toute l'équipe et aux encadrants.



DU CÔTÉ DES ÉCOLES

Ecole Maternelle

Une fin d'année active !

Cette fin d'année se termine avec plusieurs activités, notamment la venue de l'équipe d'Antoine pour l'initiation de Rugby à XIII pour tous les élèves de l'école. Toute l'école est allée découvrir la réserve géologique de Saucats-La Brède. Le thème choisi pour la classe de M. Feuille, Mme Dupuis, Mme Gemaux et Mme Ledru était la chenille aux papillons, en lien avec le livre "la chenille qui fait des trous", quand M. Théron a choisi le thème sur les araignées.

La foire expo s'est très bien passée, chaque classe ayant pu proposer aux parents différentes activités en lien avec ce que leurs enfants ont appris toute l'année.

Cette année se termine avec les jeux traditionnels, encore un grand merci aux parents présents. Cela a permis de proposer de nombreux jeux en toute sécurité. Et enfin, un grand merci à la mamie de Rafaël... Mamina qui nous a fait une démonstration de danse espagnole, la sévillane, qui a ravi les enfants par ces longues robes bien volantes.

Très bonnes vacances de la part de toute l'équipe de l'école maternelle du bois d'Eyrans.



Ecole Élémentaire

Kermesse édition 2024

Cette année encore, l'école élémentaire a organisé sa fête de l'école au stade de la Bugonne et cet évènement a été une réussite pour les élèves. La soirée a commencé par une présentation du travail réalisé par chaque classe, avec des thématiques diverses : les jeux olympiques, Nelson Mandela, le cirque, le break danse,... Chaque classe a ainsi pu présenter un spectacle de danse en lien avec le thème choisi. Toutes les représentations ont été magnifiques et l'équipe a été très fière des prestations des enfants. La soirée s'est poursuivie par des jeux de fête d'école (garçon de café, tir à l'arc, chamboule-tout,...) pendant que les parents pouvaient regarder la finale du Top 14 sur un écran géant... Le tirage de la tombola a également été un moment important de la soirée. Cette tombola n'aurait pas pu être organisée sans les représentants des parents d'élèves qui ont récoltés les nom-

breux dons, préparés les lots, aidés à l'organisation... Merci pour leur investissement ! Les enfants ont passé un moment incroyable et cette soirée n'a été rendue possible que grâce à l'investissement des enseignants (qui ont porté l'organisation de la fête de l'école), très largement soutenus par les représentants des parents d'élèves et aidés, pendant la soirée, par des parents d'élèves investis. Merci pour la participation de chacun.



Classe découverte

Les 12, 13 et 14 juin, les classes 4 (CM1-CM2) et 5 (CM2) ont passé 3 jours à Saint-Georges-de-Didonne. Les élèves ont ainsi pu profiter d'activités enrichissantes dans de nombreux domaines comme le sport, les sciences ou l'histoire.

Au programme :

- visite de Mornac sur Seudre et découverte du fonctionnement des marais salants
- 2 demi-journées de char à voile
- pêche à pied et découverte du biotope de l'estran
- découverte des falaises de Suzac : sa faune et sa flore mais aussi les traces de l'activité humaine avec les carrelets et les blockhaus
- ateliers réinvestissement autour d'activités proposées par les animateurs du centre et temps d'écriture dans le camet de bord

Sans oublier la boum du jeudi soir !

Bref, un excellent moment de partage et de découvertes dont chacun gardera de nombreux souvenirs.

Enfin, nous souhaitons remercier tous ceux qui ont rendu ce séjour possible en préparant, vendant ou achetant des pâtisseries, les parents accompagnateurs et la mairie.



Le bassin d'Arcachon



Lundi 3 juin, les deux classes de CP ont pris le bus pour aller sur le Bassin d'Arcachon.

Les élèves ont pu observer le paysage à marée basse (l'estran) et goûter des plantes qui poussent dans l'eau salée (la salicorne et l'obione). Puis ils ont pêché des vers de mer et des coquillages.

L'après-midi, les élèves sont allés voir la gigantesque dune du Pilat et ont monté 136 marches pour en atteindre le sommet. C'était spectaculaire !

Une magnifique journée « nature » riche en découvertes !



Visite du collège

Mi-juin, tous les élèves de CM2 sont partis visiter le collège de Cadaujac, collège de secteur de la commune. Accueillis par la principale et la principale adjointe du collège, les élèves ont pu faire un tour des locaux, participer à un temps de classe avec des sixièmes (rallye de mathématiques), découvrir le CDI et manger au self. Ce temps a marqué un moment important dans l'année de nos CM2. Cette visite permet de les rassurer quant à leur arrivée au collège. Elle leur a aussi permis de revoir certains CM2 de l'année dernière.

Bonne route à eux...



Journée football

Mardi 4 juillet, le club de foot de la commune a de nouveau proposé aux enfants de l'école des ateliers d'initiation et de découverte du football.

L'ensemble de l'équipe enseignante remercie les dirigeants et éducateurs sportifs du stade Saint-Médardais pour l'organisation de cette journée, qui comme l'an passé, a rencontré un énorme succès chez nos élèves.

Bonne route à eux...



CULTURE, BIBLIOTHÈQUE ET MANIFESTATIONS COMMUNALES

Dernier club enfant de l'année

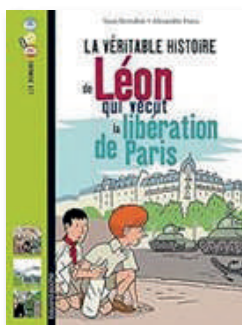
Cette année ce sont 47 enfants du Ce1 au Cm2 qui participaient au club de lecture : 274 lectures comptabilisées parmi les romans sélectionnés par la bibliothèque et empruntés auprès de maîtresse Aurore Bataille durant les récréations. Quelques rencontres ont pu permettre des échanges entre enfants et des activités manuelles. Ce jeudi 27 juin, Sophie leur avait donné rendez-vous pour élire leur livre préféré selon 3 catégories. C'est un vote auto-géré que les enfants ont pu expérimenter, "quasi " dans les mêmes conditions de vote que tous citoyens ! Un goûter festif a clôturé cette année riche en lecture ! A l'année prochaine : inscriptions mi-septembre.



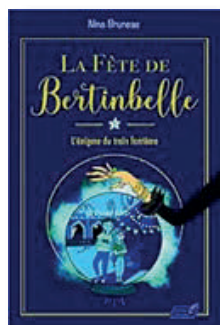
Voici les lectures préférées des enfants du club de lecture :



Résumé : Quand l'Oiselle rencontre l'Oiseau, elle est charmée par son chant, si beau. Hélas, l'Oiseau ne peut pas se promener avec elle, car il est en cage. Alors, l'Oiselle revient souvent lui rendre visite. Elle lui apporte de la nourriture et des histoires du dehors. Un jour, ils réussissent à ouvrir la cage : l'Oiseau est libre. Ils vont enfin pouvoir partir ensemble vers cette île lointaine dont elle lui a tant parlé. Mais l'Oiseau comprend vite que le monde est plein de dangers. Le chemin retour est-il possible ?



Résumé : En août 1944, à Paris, après cinq ans de guerre, grandit l'espoir pour les résistants de voir reculer l'occupant allemand. Léon a 11 ans. Avec les habitants de son quartier, il va élever une barricade pour empêcher les chars ennemis d'avancer. Mais combien de temps les Parisiens vont-ils pouvoir tenir face aux soldats allemands ?



Résumé : Chaque année, le petit village de Grabeil-sous-bois accueille la gigantesque et somptueuse fête de Bertinbelle. Une fête foraine dont tous les habitants, y compris ceux des villes voisines, raffolent. Mais cette année est différente. Ce joyeux évènement souffle sa 150^{ème} bougie et pour l'occasion, les secrets d'une malédiction oubliée resurgissent... Rosabelle et Marcel, inséparables amis faisant leur entrée au collège Arlette Chaudron, mènent l'enquête ! Cependant méfiance ! Trouvailles farfelues, légendes, rencontres étranges et énigmes viendront rythmer leurs recherches... Et si les réponses se trouvaient dans certaines attractions ?

AGENDA septembre

Fermeture de la bibliothèque en août
Réouverture mardi 3 septembre

Club de lecture adulte

À la bibliothèque - Mardi 24 septembre - 18h30

Club des bébés lecteurs

À la bibliothèque - Mercredi 25 septembre - 10h30/11h30

"Au marché" - pour les 0/3 ans

Sur inscription par mail

Retour sur Partir en livre

Une belle journée pour cette édition de partir en livre sous le thème sport et jeux. Les enfants du centre de loisirs maternel et une trentaine de personnes ont pu profiter d'une bibliothèque hors les murs, avec de nombreuses propositions d'ateliers : un atelier avec Ita Duclair, illustratrice « d'Urzo

l'éléphant méchant", un atelier d'éveil à l'art avec l'association ABCD'ART, un atelier d'écriture créative « JEUX FOLYMPIQUES » avec la librairie « des livres à bord ». La ludothèque AJC animait en complément un espace jeux. Une lecture animée sur le thème du sport est venue clôturer cette journée.



Projet "Mon Saint-Médard"

Le projet "mémoires du village" amorcé avec « les Créants » lors de la grande journée spectacles itinérants continue... Nous vous préparons une surprise pour l'inauguration de la salle culturelle. A cet effet, nous recherchons : photos des anciens marchés (marché aux bestiaux du XIX^{ème} siècle), des

photos du lavoir en activité, des photos des débuts des associations sportives, des témoignages de pratiques du théâtre des années 1970 à 1990. Merci de prendre contact avec Sophie Heraud à la bibliothèque.

La fête de la science : 10 ans !

Depuis 10 ans maintenant, le festival « E=Eurêka » est le rendez-vous des curieux et des passionnés de science de tous âges. Cette manifestation gratuite et conviviale a pour but premier de susciter la rencontre entre le public et des amateurs ou professionnels, pour découvrir le monde des sciences d'une manière ludique.

Un seul mot d'ordre : scienibilisez-vous !

La fête de la science aura lieu le samedi 5 octobre avec pour thème : "Océan de savoirs", place de la Loi 1901 + salle polyvalente

En présence de : AG33, Communauté de Communes de Montesquieu, APBA, Eurêkapôle, Des livres à bord, Bibliothèque François Mauriac, Association Terre et Océan...

Octobre Rose : la "Sein Médardaise"

La commission « solidarité » sous la responsabilité de son ad-jointe, Nadia SABY, vous invite à vous mobiliser pour **l'édition 2024 de la « Sein médardaise » au profit de la lutte contre le cancer du sein.**

Nous vous proposons, le dimanche 6 octobre 2024 en mati-née, une marche et une course, sur deux parcours différents, tout cela dans un esprit convivial et ludique.

L'objectif est de passer un moment agréable, de se retrouver et de profiter d'un moment ensemble.

Pour vous inscrire, rien de plus simple, connectez-vous via le

lien ou le QR Code, sur la page « helloasso » moyennant une participation de 10 euros par personnes. Ces 10 euros comprennent une somme de 7 euros, reversée à l'association RoseUp, et 3 euros, pour les frais de participation.

Vous pouvez retrouver les deux boucles, celle de la marche et celle de la course à pied sur ce même lien.

Attention, le nombre de places étant limités à 249 participants par événement, ne tardez pas trop à vous inscrire.

Au plaisir de vous retrouver pour ce moment de convivialité le dimanche 6 octobre.

La fête de la rentrée

Samedi 7 septembre

Dès 18h30 - Place de la Loi 1901

Au programme :

- > Animation musicale
- > Ciné plein air : "Super Mario"
- > Buvette
- > Restauration sur place

CREAQ : permanence de la plateforme de rénovation énergétique

La Communauté de Communes de Montesquieu, en partenariat avec le CREAQ, propose un service vous permettant de bénéficier d'un accompagnement gratuit pour vos projets de rénovation énergétique.

Les conseillers en énergie du CREAQ vous accueillent ainsi tout au long de l'année sur rendez-vous gratuits et personnalisés, pour répondre à toutes vos questions et vous assister dans vos démarches. Que vous soyez locataires ou propriétaires, ces spécialistes de l'énergie et de l'habitat vous apporteront des conseils neutres, indépendants et objectifs. Une multitude de thèmes peuvent être abordés au cours des rendez-vous :

- > Vos consommations énergétiques et les économies possibles
- > Les aides financières accordées
- > L'isolation de votre maison
- > Le type d'équipement de chauffage à choisir
- > Les énergies renouvelables
- > La lecture de vos devis

La CCM organise des ateliers de sensibilisation au compostage

La Communauté de Communes de Montesquieu (CCM) propose à ses habitants des ateliers de sensibilisation au compostage, avec l'association Domaine de la Chapelle (DDLC) depuis le samedi 8 juin. Ces ateliers, animés par une équipe d'animateurs certifiés guide ou maître composteur, ont pour objectif de fournir aux participants une base solide et simple pour pratiquer le compostage de manière efficace. Ils visent à réduire les déchets domestiques et à optimiser l'utilisation du compost dans les jardins ou potagers.

Les ateliers sont participatifs et permettent de répondre aux questions tout au long de la session. Ils incluent une démonstration autour d'un modèle de composteur fourni aux habitants par la CCM, lors des permanences composteur qui se terminent prochainement sur le territoire.

Au programme : la pratique du compostage, comprenant l'emplacement et la mise en route du composteur, la gestion des « nuisibles » avec des solutions de prévention, les gestes du quotidien et les gestes techniques dans le temps, ainsi

que la récolte du compost et les techniques pour vérifier sa maturité.

Enfin, des techniques de préparation du jardin seront abordées, telles que l'utilisation du compost pour enrichir le sol et améliorer sa structure, la tonte et les gros branchages, et l'efficacité du paillage et du broyage.

Infos pratiques :

- > Durée : 1h30
- > Programme : Chaque samedi matin, de 10h30 à 12h, du 7/09 au 21/12.
- > Lieu : Maison de la Nature, avenue de Mont-de-Marsan à Léognan, proche de la déchèterie.

Ateliers sur inscriptions dans la limite de 20 places par atelier.

Plus d'informations et inscription sur le site de la CCM : <https://www.cc-montesquieu.fr/tous-les-evenements/ateliers-compostage>

Inauguration de la permanence, en présence de la conseillère du CREAQ, de monsieur le Maire et de Corinne MARTINEZ, Vice-Présidente de la CCM en charge de la transition écologique et Conseillère départementale.



Les permanences :

- > adresse : 4 avenue du 8 mai (entrée arrière de l'Agence Postale Communale) - Saint-Médard-d'Eyrans
- > dates : 3^{ème} vendredi de chaque mois : 20 septembre ; 18 octobre ; 15 novembre ; 20 décembre
- > RDV : trois créneaux 9h, 10h et 11h
- > pour réserver un créneau : 05 57 95 97 04 ou prendre directement rdv par Internet : <https://www.creaq.org/permanences/>

Distribution des composteurs

La CCM a distribué gratuitement des composteurs individuels à tous les foyers (avec jardin ou cour végétalisée) du territoire. La distribution sur notre commune s'est faite fin juin, nous étions la dernière commune et le cap des 7000 composteurs a été passé le premier jour. Au final, ce sont 7500 composteurs donnés.

Si vous n'avez pas pu vous présenter, vous pouvez joindre la CCM au 05 57 96 01 24.



Georges MONTIEL : nouveau Président de l'association AVEC 33



L'association AVEC 33 (Allons Voir l'Eglise d'A Côté en Gironde) a été créée en 2009, présidée jusqu'en 2023 par Harvey MORGAN, un Américain passionné de patrimoine. C'est désormais un Saint-Médardais, Georges MONTIEL, qui assure la continuité. Habitant de la commune depuis 36 ans (son épouse est saint-Médardaise), il a été conseiller municipal de 1988 à 1996, membre

de l'association ESPACE depuis 2000 et membre d'AVEC 33 depuis 2009. Ce retraité de la SNCF est passionné de patrimoine, d'histoire, de généalogie et spécialiste en héraldique (étude des armoiries et blasons). Pour gérer l'association, il est accompagné par un conseil d'administration et d'une quarantaine de membres actifs.

AVEC 33 a pour objectif de partager sa passion du patrimoine et en particulier du patrimoine religieux de Gironde. L'association recense 1347 lieux de culte et a réalisé plus de 60 000 photos regroupées dans une base de données.

L'association, ouverte à tous, organise chaque année trois ou

quatre sorties, accompagnées par des guides qui partagent leurs connaissances de spécialistes du patrimoine, ainsi que des conférences à thèmes.

Le projet actuel est de réaliser, pour les églises du département, un panneau affiche à apposer sur la façade des monuments, comportant un QR code à scanner, à partir duquel seront disponibles, depuis un site Internet dédié, des informations pratiques, patrimoniales, historiques et culturelles, permettant une visite enrichie et documentée : un bel et ambitieux projet !

N'hésitez pas à vous rapprocher de l'association : patrimoine.religieux33@gmail.com

Le QR code de l'église de Saint-Médard-d'Eyrans



Alain BOYER de la GIRODAY : Président d'ESPACE



Né en 1963, natif de Saint-Médard-d'Eyrans, il vit avec ses parents dans la propriété familiale des grands-parents. Son grand-père fut Maire de la commune entre 1947 et 1953. Même s'il a beaucoup voyagé pendant quelques années pour le travail, il revient s'installer définitivement à Saint-Médard-d'Eyrans, car c'est ici que sont ses racines et qu'il se sent bien.

Très investi dans le monde associatif, Alain de la GIRODAY est membre actif de cinq associations du territoire., dont AVEC 33 et ESPACE. Il est membre de cette dernière depuis une quinzaine d'années et depuis avril dernier, il a succédé à Pierre de SÈZE en qualité de Président.

L'association ESPACE (Ensemble pour la Sauvegarde du Patrimoine Architectural et Culturel de l'Eglise de Saint-Médard d'Eyrans) a été créé en 1996 et a pris son essor sous la présidence de Gaston FARRÉ.

Trois ans plus tard, Pierre de SEZE prit le relais, assisté par Claudy GUERIN dont le dynamisme entraîna de nombreux bénévoles dans des tâches de restauration très délicates de tout le mobilier, cadres, statues, stèles et les nombreux ornements de l'église. Ces magnifiques travaux de restauration furent réalisés entre 2000 et 2009.

L'association organise la visite de l'église le 1^{er} samedi de chaque mois, entre 15h et 18h ainsi que pour les journées du Patrimoine, l'occasion de faire découvrir l'histoire de notre église aux habitants, mais également aux personnes extérieures.

L'inventaire complet des stèles, tableaux, statues et ornements de l'église a été réalisé, il s'agit du « nouveau référentiel de

l'église Saint-Médard-d'Eyrans » mis à jour par Claudy GUERIN.

Il a été également réalisé par Georges MONTIEL un très bel ouvrage reprenant toutes les armoiries, soit une centaine, contenues dans l'église. Chaque blason est reproduit, traduit, et vient illustrer un article sur le personnage qu'il représente (pape, cardinal, archevêque).

Aujourd'hui, Alain de la GIRODAY souhaite « éveiller la curiosité de tous et notamment des plus jeunes ». Il aimerait également que l'association puisse « s'ouvrir aux autres éléments du patrimoine communal : les châteaux et les chapelles, mettre en avant les croix de missions et ouvrir un peu plus souvent l'église au public ».

Les journées du Patrimoine 2024 : 21 et 22 septembre

L'église sera ouverte à la visite de 13h à 18h, avec une animation Quizz sur la visite de 5 églises différentes de la paroisse des Graves.

Renseignements : delagirodayalain@gmail.com

Agenda

Août / Septembre 2024

> Lundi 2 septembre

Rentrée des classes

> Samedi 7 septembre

La fête de la rentrée

18h30 - Place de la Loi 1901

> Dimanche 15 septembre

Rassemblement véhicules
américains - Dynamic's club

9h/17h - Place de la Loi 1901

> 17 et 18 septembre

Journées du Patrimoine

13h/18h - Eglise

> Dimanche 22 septembre

Fête du Comité des fêtes

Place de la Loi 1901

> Mardi 24 septembre

Club de lecture adultes

18h30 - bibliothèque

> Mercredi 25 septembre

Club des bébés lecteurs

10h30/11h30 - bibliothèque

> Samedi 28 septembre

Grand loto - Dynamic's club

20h - Foyer Municipal de LEO-

GNAN Place Joane

FOCUS

Le jumelage reprend vie !

Saint-Médard-d'Eyrans est jumelée avec la commune de Mogege (province de Vila Nova de Famalicao à environ 30 kms au nord de Porto) au Portugal, depuis 2003. De nombreux échanges ont eu lieu, mais ces dernières années, entre la crise financière au Portugal et le COVID, ils avaient été mis entre parenthèse.

Mais en juin dernier, une délégation portugaise est venue passer un week-end à Saint-Médard-d'Eyrans. Accueillis par les élus et membres de l'association du jumelage : José Carlos da Silva Lima le Maire, Marvel

Serafin Silva Ajevedo, Ana-Maria Fceitas et Rui Azevedo ont séjourné dans notre commune du 14 au 17 juin.

La délégation a pu découvrir des lieux emblématiques et touristiques de notre département : Saint-Emilion avec la visite d'un château et de la ville, Bordeaux et ses quais, la Cité du Vin... ainsi que de bons restaurants pour y déguster la gastronomie locale. Les liens ont été renoués et l'avenir de notre jumelage a encore de beaux jours devant lui, avec espérons-le, de nouveaux échanges.



Cadeau offert par la délégation de Mogege à notre commune, pour sceller ce nouvel échange. A l'intérieur du parchemin, un magnifique texte.

